# BULLETIN D'INFORMATION

DE L'ASSOCIATION D'AIDE
AUX MEMBRES ET FAMILLES
DE LA GENDARMERIE /

N°16




DOSSIER SPÉCIAL

## L'IGGN,
## UNE GARANTIE POUR LA CONFIANCE

Contrôle, éthique, transparence : au service d'une gendarmerie exemplaires.

## JULIE BERNIER
PREND LA TÊTE DE L'IGPN

" La confiance est la condition d'une gendarmerie forte et unique.

# SOMMAIRE


- **Forte de dix-sept années d'exercice au sein du corps de la magistrature, Julie Bernier** prend la tête de l'IGGN ..... **4**
- **Des vies sauvées, des vocations confirmées** ..... **10**
- **Le directeur général de la Gendarmerie nationale au contact des militaires engagés sur les incendies** dans les Landes ..... **14**
- **« Garder le lien avec l'institution » :** en Normandie, **une journée pour prendre soin des malades de la gendarmerie** ..... **16**
- **Montée en puissance de la gendarmerie sur l'appui drone** avec la création de deux **unités dédiées en Guadeloupe** et dans le Nord ..... **18**
- **« Ça s'est joué à quelques secondes » : collision évitée de justesse à Chamonix,** l'hélicoptère du PGHM frôle deux parapentistes en vol de nuit ..... **20**
- **Ce métier peu connu est pourtant essentiel pour la Gendarmerie nationale** de Maine-et-Loire **et les interventions urgentes** ..... **22**
- Pourquoi des gendarmes et des policiers **vont se rentrer (gentiment) dedans** dans le Tarn ? ..... **24**
- **Piste et quête : des savoir-faire complémentaires** au service de la recherche de personnes ..... **25**
- **Une policière allemande en renfort d'été** dans ce secteur côtier **des Côtes-d'Armor** ..... **26**
- **Les gendarmes sortent les motos tout-terrain contre les rodéos motorisés** dans la zone portuaire du Havre ..... **27**
- Dans les Hautes-Alpes, **la gendarmerie de Serres porte désormais le nom de Marius Meyère** ..... **28**
- **Escroquerie à la fausse convocation de gendarmerie...** Le ministère de l'Intérieur **explique comment éviter le piège** ..... **29**


AAMFG
Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie

# EDITO

Chères adhérentes, chers adhérents,

Dans ce nouveau numéro, la Gendarmerie se dévoile à travers la diversité de ses missions et de celles et ceux qui les accomplissent. De la prise de fonction de la nouvelle cheffe de l'IGGN aux engagements sur le terrain, des nouvelles unités drones aux métiers parfois méconnus, chaque article rappelle combien l'institution doit conjuguer exigence, adaptation et proximité.

Ces missions reposent avant tout sur des femmes et des hommes. Elles mobilisent aussi leurs familles, qui partagent les contraintes, les absences et les inquiétudes liées au métier. C'est pourquoi l'entraide et l'écoute gardent toute leur place. L'AAMFG est là pour accompagner ses membres lorsqu'une difficulté survient et pour faire connaître les réalités vécues par les familles de gendarmes.

Ce numéro rend également hommage à la mémoire de Marius Meyère, dont le nom est désormais associé à la brigade de Serres. Se souvenir de son engagement, c'est reconnaître la continuité d'un devoir de service qui traverse les générations.

À toutes et tous, je souhaite une bonne lecture et vous remercie de faire vivre, par votre confiance et votre solidarité, notre association.


Trimestriel Edition 2026 - Revue Officielle de **L'ASSOCIATION D'AIDE AUX MEMBRES ET FAMILLES DE LA GENDARMERIE**
Siège Social : 13 Route des Planèzes 23400 BOURGANEUF
**Régie publicitaire exclusive :** Service Coordination Imprimerie
350, avenue du Prado - 13008 Marseille - Tél. 04 65 27 80 00
Mail : service-coordination-imprimerie@orange.fr
**Impression :** MEDIAPRINT - 84120 PERTUIS


*Toute erreur ou omission étant involontaire, ne peut engager la responsabilité de Service Administratif Publicitaire*



# FORTE DE DIX-SEPT ANNÉES D'EXERCICE AU SEIN DU CORPS DE LA MAGISTRATURE, JULIE BERNIER PREND LA TÊTE DE L'IGGN

Depuis le 1er août 2026, Julie Bernier occupe les fonctions de cheffe de l'Inspection générale de la Gendarmerie nationale (IGGN), organe de contrôle interne directement rattaché au directeur général de la Gendarmerie nationale. Première magistrate du parquet à occuper cette fonction, elle succède à Jean-Michel Gentil, magistrat du siège. Dotée d'une expertise reconnue dans la conduite d'enquêtes sensibles, le traitement de dossiers complexes et le contrôle de procédures mettant en cause des personnes dépositaires de l'autorité publique, elle possède aussi une solide connaissance de la gendarmerie. Elle revient sur son parcours et évoque les enjeux stratégiques de l'IGGN.

## Quelles ont été les grandes étapes de votre parcours professionnel, de votre entrée dans la magistrature jusqu'à aujourd'hui ?

J'ai intégré l'École nationale de la magistrature (ENM) en janvier 2005, après mes études de droit. D'emblée, j'ai eu une vocation pour le parquet, ainsi qu'en témoigne mon parcours. J'ai commencé ma carrière en tant que substitute placée auprès du procureur général près la cour d'appel d'Angers, puis substitute du procureur au Mans de 2010 à 2014, et ensuite vice-procureure placée sur la même cour. Alors que j'étais magistrate placée, pendant cinq années au total, j'ai été déléguée au sein des quatre parquets du ressort (Angers, Laval, Le Mans et Saumur), selon les besoins, l'activité ou les absences. J'ai alors alterné de nombreuses missions sur de courtes périodes. J'ai beaucoup appris de cette expérience, la fonction nécessitant agilité et adaptabilité.

Lorsque j'étais substitute du procureur de la République au Mans, j'ai notamment été en charge de l'exécution des peines, du parquet militaire et des relations avec la presse.

En 2015, j'ai pris les fonctions de vice-procureure placée, à nouveau sur la cour d'appel d'Angers.

Au cours de cette première décennie, j'ai été confrontée à l'ensemble des contentieux qu'un magistrat du parquet peut connaître.

En 2017, j'ai accédé à un premier poste de procureure de la République, près le tribunal judiciaire de Montluçon. Ce poste d'encadrement et de gestion, au sein d'un parquet infra-départemental, dans l'Allier, a marqué un tournant dans ma carrière.
En 2020, j'ai rejoint la cour d'appel d'Orléans en tant que secrétaire générale auprès du procureur général. J'ai alors exercé des fonctions de soutien du chef de cour dans la gestion budgétaire, ressources humaines, immobilière et logistique, découvrant ainsi le fonctionnement d'une cour d'appel. Également très formatrice, cette nouvelle expérience est venue compléter les précédentes.

En 2022, j'ai été nommée procureure de la République près le Tribunal judiciaire (T.J.) de Troyes. Parquet départemental, pôle criminel, pôle régional environnemental, le T.J. de Troyes se singularise par une forte densité pénitentiaire.

Après avoir exercé durant dix-sept ans en juridiction, l'opportunité d'un premier détachement s'est présentée à moi en février 2025. J'avais alors envie de compléter et diversifier mon parcours, ainsi que d'acquérir une expérience en administration centrale. C'est ainsi que j'ai intégré le cabinet du directeur général de la Gendarmerie nationale en qualité de conseillère justice, fonction que j'ai occupée durant dix-huit mois, jusqu'à ma nomination à l'IGGN. Au cabinet, j'étais une sorte d'officier de liaison entre la Gendarmerie nationale et l'institution judiciaire, une vigie et un ambassadeur. J'ai continué à renforcer les liens entre nos deux institutions, et ai entrepris vis-à-vis de l'autorité judiciaire une manœuvre de communication des grandes transformations dans la direction de la police judiciaire décidées par le DGGN, au premier rang desquelles la création de l'Unité nationale de police judiciaire (UNPJ).

## Quels sont les temps forts ayant marqué votre carrière judiciaire ?

J'ai eu à traiter de très nombreuses affaires, dont certaines présentaient un caractère particulièrement dramatique. J'ai été frappée, tout au long de ma carrière, par les affaires d'infanticide et de féminicide. Parmi les moments très marquants de mon parcours professionnel, je citerai le quadruple meurtre d'Auvers-le-Hamon, commis par un père sur son épouse et leurs trois enfants, une affaire dans laquelle j'ai requis une peine de réclusion criminelle à perpétuité devant la cour d'assises de la Sarthe. J'étais également de permanence, à Angers, lorsqu'un balcon du centre-ville s'est tragiquement effondré (octobre 2016). Parmi les dix-huit jeunes qui s'y trouvaient, quatre ont trouvé la mort.

En tant que magistrate référente presse, une mission m'ayant été confiée par la procureure du Mans alors que j'étais jeune substitute, j'ai été amenée à gérer un procès d'assises




particulièrement sensible, à la fois dans son organisation et sa communication. Cette affaire (Marina Sabatier) m'a profondément marquée, tant au regard de l'expérience de la gestion de ce procès qu'au titre de l'affaire en elle-même. Celle-ci a forgé ma détermination, par la suite, à construire en lien avec les partenaires des lieux d'accueil dédiés aux victimes mineures, nommés Unités d'accueil pédiatrique enfants en danger (UAPED), ainsi qu'à renforcer les partenariats existants,

Intense et exigeante, la fonction de procureur conduit au dépassement de soi. J'ai été confrontée à toutes sortes de situations à forts enjeux, impliquant une réponse immédiate, et engageant pleinement la responsabilité du magistrat.

Autre épisode marquant de ma carrière, la crise sanitaire de 2020 nous a contraints à fermer au public le tribunal et la cour d'appel durant plusieurs semaines, puis de mettre en œuvre des plans de continuité d'activité, en lien avec toutes les juridictions.

> “ J'ai le sentiment de n'avoir connu que des temps forts.

**Quels liens aviez-vous jusqu'alors avec la gendarmerie dans le cadre de vos précédentes fonctions ?**

J'ai toujours entretenu avec la Gendarmerie nationale un lien fort et continu, en particulier dans le cadre de la direction d'enquêtes. En tant que magistrate du parquet, j'ai collaboré étroitement avec les enquêteurs, notamment à travers la mise en place de techniques spéciales d'enquête.

Au fil de ma carrière judiciaire, j'ai eu l'occasion de développer des contacts avec toutes les strates hiérarchiques de l'Institution, de l'officier de police judiciaire, au commandant de compagnie, de groupement et de région. Parmi les sujets communs au commandement (compagnie ou groupement) et au chef de parquet figurent les affaires internes, qui nécessitent un dialogue spécifique.

J'ai également eu à cœur d'aller à la rencontre des militaires au sein même des brigades. Aussi, avant d'intégrer la gendarmerie, je possédais une connaissance extérieure très développée de l'Institution, notamment grâce aux liens de qualité que j'ai tissés avec mes interlocuteurs. J'ai ainsi pu mesurer le professionnalisme, la rigueur et l'humanité des militaires. Et plus globalement, ce qui fait la force de la gendarmerie : sa couverture territoriale, sa capacité d'adaptation et de montée en puissance, sa force de cohésion nationale.

Depuis mon arrivée, en 2025, j'ai découvert de l'intérieur la force du statut militaire. J'ai aussi pu constater la vocation des gendarmes à servir l'intérêt général et celui de leur institution.

> “ J'ai beaucoup appris de la gendarmerie.

**Pourriez-vous nous présenter l'IGGN, ainsi que la manière dont vous abordez vos nouvelles fonctions ?**

L'IGGN est « le gendarme de la gendarmerie ». Organe de contrôle interne, elle s'appuie sur deux piliers structurants : la déontologie et la maîtrise des risques. Tous deux s'articulent autour de deux divisions dédiées : « Enquêtes internes » / « Signalements et déontologie » pour le premier, « Audits, inspections et études » / « Audits et expertises techniques » pour le second.

L'IGGN compte en outre une « Cellule nationale RETEX », ainsi qu'une « Mission sûreté gendarmerie », qui identifient les fragilités et vulnérabilités constatées, proposent des correctifs et valorisent les bonnes pratiques dans un objectif d'amélioration de l'efficacité opérationnelle de la gendarmerie.

Au premier titre, l'IGGN est chargée du respect des règles de déontologie auxquelles sont soumis les militaires et personnels civils. Deux plateformes dédiées ont pour fonction de recevoir des signalements (externes et internes), lesquels sont examinés et analysés avec la plus grande rigueur par l'Inspection, en vue d'établir leur recevabilité et de conduire éventuellement à l'ouverture d'une enquête administrative, voire judiciaire, en cas de suspicion d'infraction.

Appui majeur au service de la maîtrise des risques, l'IGGN est indispensable au directeur général de la Gendarmerie nationale. Elle lui permet ainsi de nourrir sa vision stratégique, d'appuyer ses actions et d'en mesurer l'efficacité. C'est là tout l'objet de la réactivation, cette année, des inspections des grands subordonnés que sont les commandants de région.

L'IGGN est à ce jour dotée de 130 personnels, répartis sur le site principal de Malakoff (Hauts-de-Seine), et au sein des unités déconcentrées implantées en région, à Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Metz et Rennes.

Ayant pris mes fonctions au 1er août 2026, j'entame ma mission par un temps d'observation, nécessaire pour pouvoir définir ma vision. Pour ce faire, je m'appuie sur les professionnels qui m'entourent, dont le niveau d'expertise et de connaissance de la gendarmerie est remarquable. J'entends également me déplacer en régions pour y rencontrer les personnels de l'IGGN qui exercent dans les antennes locales, et recueillir les observations du terrain. L'objectif est de me nourrir de toutes les expériences et observations de ces professionnels, pour ensuite définir une feuille de route, fondée sur des mesures concrètes, après les arbitrages éventuels du directeur général.

Je compte poursuivre l'évolution de l'Inspection après la transformation entreprise par le général de corps d'armée Alain Pidoux, et mise en œuvre par Jean-Michel Gentil. Je m'inscris dans la continuité du travail impulsé par ce dernier, auquel je tiens à rendre hommage. En tant que premier magistrat à la tête de l'Inspection, il a su avancer dans les pas du général Pidoux et prendre le témoin des grands chantiers entrepris.

Dans une société en perpétuelle évolution, plus complexe et toujours plus rapide, l'Inspection se doit de poursuivre sa mutation. Pour cela, il sera absolument nécessaire de

s'interroger sur nos fonctionnements pour répondre mieux encore aux enjeux actuels.

> “ Continuité et évolution seront au cœur de mon action.

### Quels chantiers majeurs serez-vous amenée à conduire ?

Plusieurs chantiers majeurs sont en cours. Le premier concerne la communication à destination de l'extérieur. Celle-ci doit être renforcée afin de répondre à l'exigence de redevabilité et de transparence de l'Inspection à l'égard de la population. Ce lien de confiance est essentiel et doit faire l'objet de toute notre attention. Alors même que les gendarmes sont de plus en plus exposés à la violence et leurs actions sans cesse plus visibles dans les médias, l'IGGN doit continuer à s'ouvrir vers l'extérieur et communiquer davantage encore pour faire connaître son action, le niveau d'excellence de ses travaux et les spécificités de la Gendarmerie nationale. C'est pourquoi je compte développer cet axe.

Parmi les chantiers internes, le plan anti-corruption de la gendarmerie, signé le 2 septembre dernier, va être déployé au sein des unités. Face à l'exposition croissante des gendarmes à la corruption et à la criminalité organisée, des actions ciblées seront menées au titre de la lutte contre la corruption interne.

Par ailleurs, le dispositif de Contrôle interne des traces des applications et du réseau (CITAR), déployé fin 2025, qui permet aux commandants d'unité d'exercer un contrôle du bon usage des applications et des fichiers centraux par leurs subordonnés, va poursuivre sa montée en charge par une appropriation toujours plus forte du commandement.

D'autres chantiers s'ouvriront dans le futur, à l'instar du projet de professionnalisation renforcée de l'enquête administrative interne, sur l'ensemble du territoire, dans un objectif d'harmonisation et de cohérence. En parallèle, nous devons développer une vision globale de tous les manquements déontologiques, afin de réaliser une cartographie essentielle à l'amélioration de la maîtrise des risques internes. Un nouvel Outil de prévention et de suivi des manquements déontologiques (OPSMD) devrait être finalisé dans les prochains mois, au bénéfice de ce projet. L'idée n'est pas de se substituer aux commandements des régions, mais bien de développer une vision globale, pour affiner notre analyse et ainsi améliorer le pilotage.

### Pour quelles raisons avoir placé un magistrat, plus précisément du parquet, à la tête de l'IGGN ?

La nomination de deux magistrats à la tête des deux inspections générales – police et gendarmerie nationales – de façon presque concomitante, est le fruit des travaux du Beauvau de la sécurité (lancé en février 2021).

La déontologie est au cœur du débat public. Elle est aussi l'une des priorités de la gendarmerie. Plusieurs affaires médiatiques avaient marqué l'opinion publique dans le cadre des manifestations des « gilets jaunes ». Dans ce contexte, il a été décidé de placer un magistrat à la tête de l'IGGN, dans le but de renforcer encore les garanties d'indépendance, de transparence et d'impartialité qui guident son action.

Obligation déontologique, l'indépendance du magistrat, du siège comme du parquet, est garantie constitutionnellement. Cette indépendance, je l'ai éprouvée au quotidien, en tant que magistrate du parquet ou procureure de la République, ayant été confrontée à des manœuvres de déstabilisation. En tant que procureure, sens aigu de l'opportunité des poursuites et discernement solide sont fondamentaux. Amené à conduire une politique pénale extrêmement agile pour traiter toutes les demandes dans des délais raisonnables, le procureur de République doit en être doté.
Mon expérience comme cheffe de parquet et cheffe de juridiction m'ont également apporté une vision de gestionnaire.

Aujourd'hui à la tête de l'IGGN, je compte

m'intéresser à tous les domaines et toutes les missions de l'Inspection. Je me pencherai notamment sur la dimension administrative, ayant développé ce regard-là dans mes précédentes fonctions.

J'entends également renforcer la communication sous plusieurs formes. Pour l'avoir pratiquée, je sais combien elle est indispensable, tant pour informer le grand public sur notre action ou sur certaines affaires sensibles, que pour valoriser le travail de nos personnels.

### Quels liens l'IGGN entretient-elle avec ses partenaires clés ?

L'IGGN compte plusieurs partenaires de premier plan. Elle entretient ainsi des liens étroits avec les autorités exerçant un contrôle externe, telles que le Défenseur des Droits et le Contrôleur général des lieux de privation de liberté (CGLPL). Nous cultivons un dialogue régulier avec ces acteurs majeurs, notamment dans le cadre des dossiers qui nous sont soumis. Dernièrement, nous avons aussi reçu le Défenseur des Droits à Saint-Astier, en Dordogne, au Centre national d'entraînement des forces (CNEFG), afin de lui présenter les manœuvres de maintien de l'ordre, ainsi que la formation dispensée dans ce centre.

L'IGGN entretient bien entendu des relations nourries avec l'autorité judiciaire, dans la mesure où une partie de son activité, que sont les enquêtes internes judiciaires, relève de l'autorité des magistrats. Je compte aussi développer des relations avec le ministère de la Justice, et notamment la Direction des affaires criminelles et des grâces (DACG).
Enfin, l'IGGN a toute sa place au sein du collège des inspections générales du ministère de l'Intérieur, et entretient dans ce cadre des échanges constructifs avec les autres inspections qu'elle rencontre régulièrement.

### Qu'est-ce qui guide votre action au quotidien, ainsi que celle de l'IGGN ?

En tant que magistrate, il m'est impératif de m'appuyer sur l'expertise et l'excellence des personnels qui m'entourent au sein de l'Inspection.

L'humilité et la capacité de remise en cause m'apparaissent essentielles, tout particulièrement durant ce temps d'observation, ainsi que la volonté d'impulser les grands projets nécessaires à l'évolution de l'IGGN. Pour cela, je m'appuierai sur ce qui a marqué mon parcours professionnel, à savoir une grande détermination, une faculté à définir un cap et s'y tenir, mais aussi la volonté de construire et conduire des projets dans un esprit de collégialité, une valeur de l'institution judiciaire qui m'est chère.

> « Je mettrai toute mon énergie et mon ambition au service de la poursuite de l'évolution de l'Inspection.

### Dernière question : que représente pour vous ce détachement ?

La magistrature est un corps particulièrement mobile, tant d'un point de vue géographique que fonctionnel. Les magistrats en détachement sont nombreux. Ils participent au rayonnement extérieur de la magistrature. Le détachement n'est en rien obligatoire dans une carrière. Mais il offre l'opportunité, pour ceux qui le souhaitent, d'observer notre institution depuis l'extérieur, de se nourrir des expériences et des forces d'une autre institution, de se confronter à une vision parfois différente et d'apprendre un nouveau langage, ainsi que de nouvelles méthodes de travail. Il permet ainsi aux magistrats qui en bénéficient de grandir et de se remettre en cause. C'est une étape importante de ma carrière. Lorsque je repartirai en juridiction, je serai plus forte de tout ce que j'aurai appris en gendarmerie.



# DES VIES SAUVÉES, DES VOCATIONS CONFIRMÉES

Une mission de prévention de proximité sur l'autoroute, une patrouille pédestre lors d'un stage d'immersion en brigade, un trajet en voiture un soir de réveillon, un passage à la laverie lors d'un week-end de repos : rien ne laissait présager que ces moments basculeraient en quelques minutes dans une situation d'urgence absolue. Pourtant, à chaque fois, la même mécanique se met en place : celle du réflexe, de la lucidité et de l'action. Témoignages d'élèves gendarmes qui ont été récompensés en 2026 pour des actions remarquables, et pour qui ces interventions constituent des expériences fondatrices qui renforcent leur vocation.

**L'élève gendarme Douglas, une nuit sur l'autoroute A7**

Élève gendarme à l'École de gendarmerie (E.G.) de Tulle, Douglas était Gendarme adjoint volontaire (GAV) au Peloton motorisé (P.Mo.) d'Orange, dans le Vaucluse, le 1er juillet 2025. Ce soir-là, sa patrouille circule sur l'autoroute A7 dans le cadre d'une mission de prévention de proximité, lorsqu'un appel du centre opérationnel signale la présence d'un individu assis sur la rambarde d'un pont. En passant à proximité, les gendarmes l'aperçoivent effectivement, les pieds dans le vide.

Les gendarmes décident de prendre les choses en main sans attendre l'arrivée des pompiers pour éviter le pire. « C'était une

situation plutôt stressante qui pouvait très vite se dégrader, se souvient Douglas. Tout de suite, il a fallu prendre les premières mesures : alerter la hiérarchie, les services autoroutiers, demander un renfort. »

Le chef de patrouille engage le dialogue avec l'individu. Au fil des minutes, la menace d'un passage à l'acte se précise et l'autoroute doit être coupée à la circulation, en pleine période estivale. En dépit des risques, les militaires empruntent de nuit l'autoroute à contre-sens et parviennent à bloquer progressivement le flux important des véhicules. La tension ne retombera qu'à la prise en charge de l'homme par les sapeurs-pompiers.

Cité pour cette intervention par le Commandant des écoles de la Gendarmerie nationale (CEGN), le général de corps d'armée Laurent Bitouzet, le jeune militaire reste mesuré. « Je ne vois pas cela comme une récompense. Je ne m'y attendais pas, même si ça fait plaisir. Mais c'est notre métier. » Premier gendarme de sa famille, il préfère revenir sur cette intervention avec ses collègues plutôt qu'avec ses proches. Une conviction l'anime : « Ce n'est pas parce que ça a été stressant que ça a été traumatisant. Ce type d'expérience permet au contraire d'être meilleur, au fur et à mesure de sa carrière. »

Douglas est désormais affecté à la Brigade territoriale autonome (BTA) de Grimaud, dans le Var.

## Les élèves gendarmes Grégoire et Nicolas, une première intervention marquante




Affectés à l'E.G. de Montluçon, les élèves gendarmes Grégoire et Nicolas, alors en stage d'immersion à la Communauté de brigades (CoB) de Châtelus-Malvaleix, dans la Creuse, participent avec leur chef de patrouille à la sécurisation d'un défilé de la Sainte-Barbe, au mois de décembre 2025. Sur le chemin du retour, à pied, une odeur de fumée attire l'attention du trinôme : des flammes ravagent déjà le toit d'un abri de jardin. Un homme d'une soixantaine d'années tente seul d'éteindre l'incendie à l'aide de seaux d'eau.

Interrogé sur la présence d'autres personnes sur les lieux, l'homme, obnubilé par la volonté de sauver un appareil photo, ne répond pas immédiatement. Les gendarmes découvrent alors des bouteilles de gaz et apprennent que son épouse se trouve toujours à l'intérieur de la maison, sans avoir conscience du danger. « C'était ma toute première intervention, raconte Grégoire. Au début, je n'avais pas peur, j'étais concentré sur ce que je devais faire, mais c'est vrai que j'ai eu un coup de frayeur quand j'ai appris pour les bonbonnes. »

Rapidement, une première bouteille explose, embrasant le toit qui commence à s'effondrer. La femme sort de la maison, apeurée. Le mari, désorienté, cherche à entrer à l'intérieur pour récupérer des affaires. Comprenant la dangerosité de la situation, les gendarmes le maîtrisent jusqu'à l'arrivée des pompiers, qui prennent en charge son épouse, incommodée par les fumées toxiques. Les militaires apprendront par la suite que le frère de l'homme venait de décéder et qu'il s'agissait de la maison familiale, expliquant son acharnement à vouloir tout sauver. L'intervention se conclut heureusement sans blessé grave.

Issu d'une famille où l'on sert déjà sous l'uniforme, Nicolas nourrit le projet d'entrer en gendarmerie depuis l'enfance, conforté par un stage d'observation effectué au collège auprès de plusieurs unités des Pyrénées-Atlantiques. Entré à l'E.G. de Montluçon en juillet 2025, l'élève gendarme n'a donc pas eu à attendre la fin de sa formation pour vivre sa première intervention marquante. « Sur le moment, une peur existe, reconnaît-il, mais pas une peur paralysante. »

Une citation à l'ordre du régiment du CEGN a été remise aux deux élèves gendarmes lors de la cérémonie de fin de formation, lue devant leurs proches. « J'ai vu la fierté dans les yeux de mes parents », confie Nicolas. Interrogé sur une éventuelle appréhension à l'idée de revivre une telle situation, il se montre catégorique : « Je pense que je réagirais de la même manière. La préservation des vies, ça passe avant tout : c'est le cœur de notre métier. » « Cette citation est une fierté, complète Grégoire, mais avant tout, je suis satisfait d'avoir pu potentiellement sauver une vie. »

Nicolas est aujourd'hui affecté à la Brigade de proximité (B.P.) de Sousceyrac-en-Quercy, dans le Lot, et Grégoire à celle de Gueugnon, en Saône-et-Loire.



## L'élève gendarme Matteo, seul face à l'accident, la nuit du réveillon

Ce 24 décembre 2025, aux alentours de minuit, l'élève gendarme Matteo, affecté à l'école de gendarmerie de Montluçon, alors en permission pour les fêtes de Noël, rentre seul en voiture après une soirée passée avec des amis à Grenoble. Sur l'autoroute A48 déserte, il aperçoit des débris sur la chaussée, puis, en allumant ses pleins phares, un véhicule retourné sur le toit, à environ 150 mètres d'une sortie. Aucune lumière, aucun témoin : Matteo est seul sur les lieux.

Il s'arrête à une cinquantaine de mètres et appelle les pompiers tout en enfilant son gilet réfléchissant et en procédant au balisage et à la protection de la zone, afin d'éviter un suraccident. Il entend alors le klaxon du véhicule sonner en continu et comprend qu'une personne se trouve encore à l'intérieur. « Je commence tout de suite à analyser mon environnement pour pouvoir faire un compte rendu complet », raconte-t-il.

En s'approchant, il découvre une personne allongée contre le toit du véhicule, inconsciente, couverte de sang et respirant avec difficulté. « Je tente d'abord de me faufiler par la lunette arrière, me coupant au passage sur des débris de verre, avant de parvenir à forcer la portière du côté passager, décrit-il. Je coupe le contact du véhicule par précaution, rabats le siège pour faciliter une éventuelle extraction. » Comprenant que la victime s'asphyxie dans son propre sang, il la place en Position latérale de sécurité (PLS) pour libérer ses voies respiratoires, puis la stabilise en attendant l'arrivée des pompiers et du SAMU. Il retrouve son identité, les papiers du véhicule n'étant pas à son nom, et transmet un compte rendu complet aux secours, puis aux gendarmes. Le médecin lui confirmera par la suite que la victime, n'ayant pas été retenue par la ceinture de sécurité, serait probablement décédée d'asphyxie sans l'intervention du militaire.

L'élève gendarme est entendu comme témoin dès le lendemain de l'accident. Blessé aux mains, il a également subi une exposition au sang qui nécessitera six semaines de suivi médical. Matteo distingue cette expérience de celles que l'on peut connaître en service : « Gérer seul une intervention en civil, en rentrant d'une soirée avec des copains, on ne s'y attend pas. Il faut avoir de bons réflexes. Il faut gérer, il n'y a pas le choix, c'est comme ça. »

Sa citation à l'ordre du régiment par le CEGN a suscité autant de fierté que d'inquiétude rétrospective chez ses proches. Lui reste humble face à cette reconnaissance : « Je ne l'ai pas fait dans le but d'être récompensé, j'ai simplement fait mon devoir. » Une conviction renforcée par l'âge de la victime encastrée : 25 ans. « À peu près le même âge que moi. J'ai pu sauver le réveillon de Noël d'une famille. »

Mattéo est aujourd'hui affecté à la Brigade territoriale autonome (BTA) de Saint-Rémy-de-Provence, dans les Bouches-du-Rhône.

## L'élève gendarme Hugo, au bon endroit, au bon moment



Élève gendarme affecté à l'E.G. de Montluçon, Hugo était en repos lorsqu'il a reçu une alerte sur son téléphone via l'application de sauvetage citoyen Staying Alive. « Dès qu'une personne contacte les pompiers pour un malaise, un arrêt cardiaque, etc., ils envoient une alerte géolocalisée sur ce type d'application et on reçoit directement le nom de la personne et son adresse, explique-t-il. J'étais à la laverie avec ma conjointe à ce moment-là. Forcément, il y a toujours un petit peu de stress, car on ne sait pas forcément sur quoi on va tomber, mais ce n'était pas la première fois que j'intervenais via ce type d'application. »

Hugo prend sa voiture et se rend sur place. Il escalade le portail et entre en courant dans la maison. « J'ai demandé si quelqu'un m'entendait. Le mari de la victime m'a répondu qu'ils étaient dans la cuisine. Sa femme était allongée sur le sol. Il y avait une grosse tache de sang sur le carrelage autour de sa tête. Ça reste impressionnant, mais j'ai été GAV pendant quatre ans et j'étais déjà intervenu sur de tels accidents, donc j'ai su garder mon calme. J'ai essayé de comprendre ce qui s'était passé, voir comment elle allait, ce qu'elle avait comme blessure. J'ai vu qu'il y avait énormément de sang sur l'arrière et le haut du crâne. Je l'ai mise en Position latérale de sécurité (PLS), vu qu'elle respirait, puis j'ai appelé les pompiers pour leur expliquer ce que j'avais vu quand je suis arrivé et ce que j'avais fait. »

Hugo reste avec la victime le temps que les pompiers arrivent. « Au début, elle ne me répondait pas. J'ai vérifié son pouls. Au bout d'un moment, elle a repris conscience en criant qu'elle avait mal. Je suis resté auprès d'elle en tentant de la rassurer. »

Les pompiers arrivent et prennent le relais. Après leur départ, Hugo demeure avec le mari. « Pour lui, c'était évidemment beaucoup de stress, surtout avant l'arrivée des pompiers. J'étais seul et donc plus occupé par la victime, je n'avais pas pris le temps de le rassurer. J'ai discuté avec lui pendant un bon quart d'heure. »

Cité à l'ordre du régiment par le CEGN, l'élève gendarme se dit « fier d'avoir, dans un premier temps, pu aider cette dame et, dans un second temps, que cela soit reconnu au niveau de ma hiérarchie. »

Hugo est désormais affecté à la BTA de Jaunay-Marigny, dans la Vienne.






# LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE AU CONTACT DES MILITAIRES ENGAGÉS SUR LES INCENDIES DANS LES LANDES

Jeudi 17 septembre 2026, le général d'armée Hubert Bonneau, directeur général de la Gendarmerie nationale, s'est rendu à Biscarrosse afin d'aller à la rencontre des militaires du Groupement de gendarmerie départementale des Landes (GGD 40), fortement engagés dans la lutte contre les incendies survenus au cours de l'été dernier.

La période estivale a vu le département des Landes confronté à deux incendies de grande ampleur. Très largement mobilisé, en appui du Service départemental d'incendie et de secours (SDIS 40), à Biscarrosse puis à Luglon, le Groupement de gendarmerie départementale des Landes (GGD 40) a conduit les opérations d'évacuation en urgence, assuré la sécurisation de la population et la protection des habitations évacuées.

De jour comme de nuit, face à l'urgence de protéger les habitants directement menacés par les flammes, le groupement des Landes a immédiatement engagé les premières forces. La montée en puissance et la tenue dans la durée ont été assurées, en juillet, grâce au renfort de compagnies de marche composées d'élèves-gendarmes, de gendarmes adjoints volontaires, de réservistes et de militaires de la région, puis, au mois d'août, grâce aux forces engagées dans l'opération NEMUS.

Le feu le plus important s'est déclaré sur la commune de Biscarrosse. Au total, 36 000 personnes ont été évacuées, dont une majorité dans des conditions particulièrement difficiles, ce qui a permis de préserver le bilan humain, alors que 200 habitations ont été détruites dans plusieurs quartiers de la ville.

Dans les jours qui ont suivi, le contrôle de zone, réalisé sur un secteur de 150 km², a permis aux pompiers de poursuivre leurs opérations en sécurité, en prévenant toute intrusion sur la zone, par voie terrestre ou aérienne, grâce notamment au déploiement, par la Brigade de gendarmerie des transports aériens (BGTA), d'un dispositif de détection de drones. Cette opération de contrôle a également contribué à prévenir les cambriolages dans les quartiers et villages évacués.

Deux mécaniciens ont été déployés à Biscarrosse pour contribuer au soutien opérationnel de la rame de véhicules tout-terrain des sapeurs-pompiers. De même, un appui à la manœuvre des sapeurs-pompiers a été assuré au moyen de drones du GGD 40 et de l'hélicoptère des Forces aériennes de la Gendarmerie nationale (FAGN) déployé à Mimizan pour la saison estivale, ce qui a permis de renseigner sur l'évolution des feux. Au plus fort de l'engagement, plus de 400 gendarmes ont été mobilisés sur cette seule opération.

Le 17 septembre 2026, le préfet Gilles Clavreul a accueilli le général d'armée Hubert Bonneau, directeur général de la Gendarmerie nationale, à Biscarrosse. Au cours de son allocution, le représentant de l'État a salué l'engagement exceptionnel des militaires ayant participé aux opérations de lutte contre les deux « méga-feux » de l'été. La population et les élus locaux, particulièrement touchés par ces événements, ont également exprimé leur reconnaissance.

Directement touchés par les évacuations de leurs casernes respectives, les gendarmes de Biscarrosse et de Parentis-en-Born, ainsi que leurs familles, ont ensuite eu l'occasion d'échanger avec le directeur général au cours d'un moment de convivialité organisé au sein de la caserne de Biscarrosse.

À l'occasion de sa visite, le général d'armée Hubert Bonneau a remis la médaille de la Défense nationale, échelon or, avec citation à l'ordre de la division, au major Leble, commandant de la Brigade motorisée (B.Mo.) de Biscarrosse. Il a salué l'engagement de ce militaire, gravement blessé à la suite d'un refus d'obtempérer en avril dernier, lors d'une opération de contrôle des flux.

Enfin, le directeur général s'est rendu dans les quartiers sinistrés afin d'appréhender sur le terrain la manœuvre conduite par les militaires. Il a pu y mesurer l'ampleur des dégâts et apporter son soutien à un couple de retraités de l'Arme ayant perdu sa maison dans l'incendie.

# « GARDER LE LIEN AVEC L'INSTITUTION » : EN NORMANDIE, UNE JOURNÉE POUR PRENDRE SOIN DES MALADES DE LA GENDARMERIE

Saint-Ouen-le-Pin a accueilli une journée dédiée aux gendarmes en arrêt longue durée, leur permettant de renouer avec l'institution et préparer leur avenir.



Une agitation inhabituelle dans le paisible village de Saint-Ouen-le-Pin, entre Cambremer et Lisieux (Calvados) dans la matinée ce mardi 15 septembre 2026. De nombreux gendarmes, la plupart sans uniforme, se sont retrouvés dans la salle des fêtes de la commune. Nulle intervention, mais une journée conviviale dédiée aux gendarmes en congé maladie de longue durée, en profitant de l'implantation dans la commune de l'association Lyne-Gueroult, qui prend soin d'autres gendarmes : les chevaux de la Garde républicaine à la retraite.

« L'objectif de cette journée, c'est de leur permettre de garder le lien avec l'institution », explique Magalie Declèves, cheffe du bureau de l'accompagnement du personnel de la gendarmerie à l'échelle régionale. Divers intervenants sont présents, pour faire connaître des services d'aide psychologique, médicale ou professionnelle. « On invite les malades pour leur apprendre leurs droits et les aider à reprendre une activité », résume Laura Ravasco, cheffe de la section médico-statutaire et districto-sociale.

## Huit gendarmes présents, le général de division aussi

Pour cette édition, huit gendarmes sont venus – sur la base du volontariat – sur une cinquantaine actuellement en arrêt longue durée. Signe de l'importance donnée à cette journée, le général de division à la tête de la gendarmerie en Normandie est de la partie. *« Nos militaires s'engagent, et ce n'est pas un mot galvaudé, justifie Éric Delain. La gendarmerie, ce sont ceux qui sont encore sur le terrain, mais aussi ceux qui ont donné et qui ont souffert. Nous devons accompagner ceux qui, peut-être, iront jusqu'à une réforme. C'est ce qu'on appelle l'esprit de corps, qui fait la cohésion de la gendarmerie. »*

Plus que d'autres métiers, être gendarme, c'est en effet voir sa vie professionnelle et sa vie sociale interconnectées, en raison du logement en caserne. Mais après plus de

six mois d'arrêt maladie, les militaires sont « placés », et perdent leur affectation en attendant de reprendre du service, et doivent se trouver un autre « chez eux ». Un double isolement, donc, qui n'aide pas à reprendre le fil de sa vie professionnelle, qu'il soit dans la gendarmerie ou ailleurs.

## « Quand on n'est plus à la caserne, on peut ne plus se sentir gendarme »

*« Je suis venue car je ne veux pas perdre ce lien avec la gendarmerie, témoigne Sandrine Salerno, gendarme à Caen en arrêt depuis la mi-janvier en raison de problèmes de santé à répétition, rentrée chez elle à Rouen. Quand on ne vit plus à la caserne, on peut ne plus se sentir gendarme. Ça me permet de me dire que je le suis encore. »* La militaire de 51 ans, dont 27 de service, s'interroge sur la suite. *« Rencontrer les intervenants me permettra d'avoir des informations. Par exemple, j'aimerais savoir si changer de métier changera quelque chose pour mon âge de départ en retraite… »*



Sandrine Salerno, 51 ans dont 27 à la gendarmerie, est en arrêt depuis janvier 2026 et s'interroge sur la suite de sa carrière.

Changer de métier, Élodie Hébert n'en aura, elle, pas le choix. À 28 ans, cette Ornaise était dans la cellule administration de la Garde républicaine, à Paris. *« J'ai une maladie cérébrale dont je ne guérirai pas, raconte-t-elle. J'ai été arrêtée trois mois, puis je suis revenue et je n'ai pas tenu. »* Depuis septembre 2025, elle est en congé maladie longue durée.



Âgée de 28 ans, Élodie Hébert est atteinte d'une maladie cérébrale incurable. En arrêt depuis un an, elle va quitter la Garde républicaine et cherche des pistes pour son avenir professionnel.

*« Au début, le moral a été très bas. J'avais l'impression d'être nulle et mise de côté, puis j'ai réussi à me détacher. »*

Outre le contact avec l'institution, elle est venue pour *« réfléchir à ma reconversion. En tant que militaire, on n'a pas de mi-temps thérapeutique, or j'ai besoin de beaucoup de temps de repos. Je veux donc voir quelles portes on peut m'ouvrir, et me faire un bagage pour trouver un travail qui me plaît ».* Une chose est sûre, malgré son jeune âge, Élodie Hébert restera toujours une gendarme dans l'âme : « C'est dix ans de ma vie. J'ai encore des réflexes et des manières de parler de gendarme. »



# MONTÉE EN PUISSANCE DE LA GENDARMERIE SUR L'APPUI DRONE AVEC LA CRÉATION DE DEUX UNITÉS DÉDIÉES EN GUADELOUPE ET DANS LE NORD

Les Forces aériennes de la Gendarmerie nationale (FAGN) franchissent une étape clé dans la modernisation et la diversification de leurs capacités d'appui aéroterrestre avec la création de deux nouvelles unités spécialisées, l'une à Pointe-à-Pitre, l'autre à Amiens.

Créée le 1er août 2026 et rattachée organiquement à la Section aérienne de gendarmerie (SAG) de Pointe-à-Pitre, la Cellule d'appui drone (CAD) de Guadeloupe, armée par quatre personnels, renforce significativement les capacités d'observation et de renseignement sur l'ensemble de l'archipel. Dédiée en priorité à la lutte contre les trafics maritimes illicites, la CAD met en œuvre le drone à voilure fixe DT46. Avec une masse de 30 kg, une envergure de 5 mètres et une capacité de décollage vertical, ce vecteur offre une autonomie de plusieurs heures permettant d'agir dans la durée et la profondeur des espaces insulaires.



Dans cette même dynamique capacitaire, la Section d'appui drone (SAD) d'Amiens a été créée le 1er septembre 2026. Organiquement rattachée aux Forces aériennes de la Gendarmerie nationale (FAGN) Nord, basées à Lille, cette unité armée actuellement par quatre pilotes opérateurs, avant d'atteindre un effectif de six personnels à l'horizon 2027, fournira également un appui aérien complémentaire, ciblé principalement sur la lutte contre l'immigration irrégulière en Manche Mer du Nord.

Chaque unité dispose d'un système de drones composé de deux aéronefs et d'une station de vol. Les personnels ont été formés chez le constructeur DELAIR et au sein de l'École des drones de l'armée de Terre.

Ces deux unités sont désormais entrées dans la phase de mise en service opérationnel, avec une montée en compétences dans la mise en œuvre du drone, mais aussi sur l'aspect coordination, l'intérêt de l'aéronef étant de pouvoir détecter et renseigner les unités, qu'elles soient terrestres ou maritimes.

Ces moyens s'intègrent au sein d'un dispositif complet combinant micro-drones, drones à voilure fixe ou tournante et hélicoptères pour offrir un appui modulable et réactif. Par ces deux implantations stratégiques, les FAGN confortent donc leur engagement au plus près des besoins des forces de sécurité intérieure, en métropole comme outre-mer.



# « ÇA S'EST JOUÉ À QUELQUES SECONDES » : COLLISION ÉVITÉE DE JUSTESSE À CHAMONIX, L'HÉLICOPTÈRE DU PGHM FRÔLE DEUX PARAPENTISTES EN VOL DE NUIT

Dans le massif du Mont-Blanc, un hélicoptère du PGHM de Chamonix a évité, de peu, une collision avec deux parapentistes dans la nuit du lundi 21 septembre. Les secouristes alertent alors que la pratique du vol de nuit est interdite et particulièrement à risques dans la vallée chamoniarde.

Le drame a été évité de justesse. Peu après 20 heures ce lundi 21 septembre, et alors que la nuit commençait à gagner la vallée de Chamonix, les secouristes du Peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) ont évité de peu une collision avec deux parapentistes, alors que ces derniers n'étaient pas autorisés à voler. En effet, le vol libre de nuit est strictement interdit sur l'ensemble du territoire.

« Nous avions décollé pour une intervention en montagne dans le secteur du Plan de l'Aiguille (un replat situé à 2 300 mètres sous le




mont Blanc, NDLR). Nous avions déposé des secouristes et un médecin sur place. Au moment de venir les récupérer et de redécoller, le pilote a vu, au dernier moment, deux parapentistes arriver par en haut. Ça s'est joué à quelques secondes », raconte Jonathan Ferré, adjoint au commandant du PGHM de Chamonix.

Selon les informations du PGHM, les deux pilotes ont atterri au Bois du Bouchet, au nord-est de Chamonix, avant de « quitter les lieux précipitamment en courant ». « Ils savaient que c'était interdit de voler de nuit. C'est la première chose que l'on apprend lorsqu'on commence le parapente », indique Jonathan Ferré.

## Un délit passible d'un an de prison

Pour l'adjoint au commandant, les vols de nuit sont récurrents en été dans une région particulièrement à risques : « Les parapentistes sont très nombreux dans la vallée. Les probabilités de collision sont donc plus importantes car il y a de nombreux vols et davantage de secours en hélicoptère. La pratique est même interdite dans le massif du Mont-Blanc en juillet et en août, car nous y réalisons de nombreuses opérations. Il n'y a aucun moyen pour les pilotes d'hélicoptère de pouvoir repérer les parapentes. »

Selon lui, les conséquences peuvent être dramatiques : « En cas de collision, tout le monde va au sol. Les parapentistes, mais aussi les membres de l'équipage de l'hélicoptère… C'est mettre en danger tout le monde. Nous n'avons rien contre les parapentistes. Nous dialoguons souvent avec les clubs et les pratiquants de la région. Mais ces règles sont là pour être respectées. »

Pour le secouriste, de nombreux parapentistes décollent en fin de journée ou de nuit pour éviter une redescente à pied, qui peut s'avérer longue et risquée : « Ça rentre dans l'évolution de l'alpinisme. Mais quand on voit qu'il est trop tard pour décoller, on ne prend pas le départ. On bivouaque en haut et on attend le lendemain. » Le vol libre de nuit est interdit par le code de l'aviation civile. Il s'agit d'un délit passible d'un an de prison et de 75 000 euros d'amende.



# CE MÉTIER PEU CONNU EST POURTANT ESSENTIEL POUR LA GENDARMERIE NATIONALE DE MAINE-ET-LOIRE ET LES INTERVENTIONS URGENTES

En Maine-et-Loire, dix mécaniciens de la Section d'appui à la mobilité entretiennent près de 500 véhicules pour permettre aux gendarmes de rester opérationnels au quotidien.

Derrière les interventions des gendarmes se trouve un métier rarement mis en lumière : celui des mécaniciens de la Section d'appui à la mobilité (SAM). La gendarmerie départementale de Maine-et-Loire présente ces professionnels qui travaillent « dans l'ombre » pour maintenir en état les véhicules utilisés quotidiennement par les unités.

## Dix mécaniciens chargés d'environ 500 véhicules

La Section d'appui à la mobilité compte dix mécaniciens, répartis à parts égales entre cinq militaires et cinq personnels civils. Leur travail porte sur un parc d'environ 500 véhicules dans l'ensemble du Maine-et-Loire.

La SAM ne s'occupe pas uniquement des voitures sérigraphiées de la gendarmerie. Les motos et les véhicules banalisés passent également entre les mains de ses techniciens.

D'après les militaires, l'atelier prend aussi en charge des véhicules appartenant à la police et à la préfecture.

## De l'entretien courant aux réparations importantes

Les interventions réalisées couvrent des opérations très diverses. La gendarmerie indique ainsi que ses mécaniciens assurent aussi bien « les opérations d'entretien courant que les réparations les plus importantes ».

Tous sont titulaires d'un diplôme de mécanicien. Leur savoir-faire permet de détecter les problèmes, de réparer les véhicules et de les remettre à la disposition des unités. L'objectif est de limiter leur immobilisation afin qu'ils puissent rapidement retrouver le terrain.

Sans véhicules entretenus et disponibles, les militaires ne pourraient pas assurer normalement leurs déplacements dans le département. Patrouilles, contrôles et autres missions opérationnelles dépendent donc aussi du travail accompli dans les ateliers.

La gendarmerie de Maine-et-Loire décrit cette activité comme « indispensable aux unités opérationnelles ». Même s'ils restent peu visibles du public, les mécaniciens de la SAM permettent aux gendarmes de « rester opérationnels et de poursuivre leurs missions partout dans le département ».



# POURQUOI DES GENDARMES ET DES POLICIERS VONT SE RENTRER (GENTIMENT) DEDANS DANS LE TARN ?



Un gendarme qui plaque un policier ce n'est pas courant. Pas plus que l'inverse. Mais des plaquages entre membres des forces de l'ordre, il y en aura beaucoup ce jeudi 17 septembre 2026 près d'Albi (Tarn).

Car la gendarmerie et la police nationale ont une équipe nationale de rugby (il y a même depuis quelques mois une équipe de France des polices municipales). Et elles s'affronteront lors d'un choc au sommet au stade de la Planque de Saint-Juéry.

## Les policiers avaient battu les pompiers au printemps

En avril dernier, l'équipe de France police était déjà venue dans le Tarn. Elle avait affronté l'équipe de France des pompiers au stadium d'Albi. Et avait gagné ses deux matches (hommes et femmes).

## Mais les gendarmes sont champions de France militaire

Mais en face, il y a du lourd. Car l'équipe de la gendarmerie n'est pas composée de perdreaux de l'année… Créé il y a plus de deux décennies, le XV de ces autres bleus (son vrai nom est le SNRG XV pour Sélection nationale de rugby de la gendarmerie) a un beau palmarès avec des victoires face à son homologue de l'Armée de Terre notamment (et des titres de champion de France militaire à la clé). Et un staff impressionnant. Le manager, Jean-Luc Passard, qui a joué dans le Tarn et dans le Gers il y a longtemps, est aussi l'intendant du XV de France, le «vrai», celui d'Antoine Dupont.

## Un stage avec des pros du ballon ovale

D'ailleurs, pour se préparer au rendez-vous, les gendarmes n'ont pas fait les choses à moitié. Ils étaient en stage à Cagnac-les-Mines depuis le 14 septembre et ont par exemple reçu les précieux conseils d'Antoine Tichit (ancien joueur du Castres Olympique) pour les avants et de Jean-Marc Aué (ancien international carmausin, passé par le CO lui aussi) pour les 3/4.

Rendez-vous donc au stade dès 18h15 (ouverture des portes) pour voir les forces de l'ordre sous un jour nouveau. Avec un autre atout pour les fans de ballon ovale local, le speaker Alain Rey, qui sera au micro, comme pour les matches du SCA (XV) et d'Albi Rugby League (XIII). Match police contre gendarmerie, jeudi 17 septembre 2026, au stade de la Planque à Saint-Juéry. Ouverture des portes à 18h15, coup d'envoi à 19h30. Gratuit.

# PISTE ET QUÊTE : DES SAVOIR-FAIRE COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DE LA RECHERCHE DE PERSONNES



Les 5 et 6 septembre 2026, le Groupe d'investigation cynophile (GIC) de Salon-de-Provence a participé au 19e Challenge inter-unités de Blois, dans le Loir-et-Cher(41), un rendez-vous dédié aux équipes cynotechniques issues de différentes institutions.

La 19e édition du Challenge inter-unités de Blois (41), qui s'est déroulée les 5 et 6 septembre 2026, a permis de mettre en lumière un principe essentiel : dans une recherche de personnes, les capacités ne s'opposent pas ; elles se complètent.

Conçu par l'adjudant Eudes, du Groupe d'investigation cynophile (GIC) de Salon-de-Provence, et Guillaume, ancien instructeur au Centre national d'instruction cynophile de la gendarmerie (CNICG) de Gramat, un atelier associait la piste/défense de la Gendarmerie nationale à la quête des sapeurs-pompiers.

Dans un scénario de recherche de victimes, le binôme formé par l'adjudant Manon et Odin a assuré la recherche et la localisation du mis en cause. L'adjudant-chef Anne-Émilie, du Service départemental d'incendie et de secours des Côtes-d'Armor (22), accompagnée de Queency et de Simba, a ensuite engagé la spécialité quête afin de retrouver les personnes recherchées dans une zone définie.

Cette coopération entre le GIC de Salon-de-Provence et le SDIS 22 a été récompensée par le premier prix de la cohésion inter-unités !

Au-delà du trophée, cette expérience illustre la richesse des échanges entre professionnels, la connaissance mutuelle des capacités de chacun et la confiance indispensable à toute intervention commune. Deux cultures opérationnelles, deux savoir-faire cynotechniques, une même finalité : retrouver et porter secours aux personnes.



# UNE POLICIÈRE ALLEMANDE EN RENFORT D'ÉTÉ DANS CE SECTEUR CÔTIER DES CÔTES-D'ARMOR

Comme chaque année, la communauté de brigade de Plancoët (Côtes-d'Armor) reçoit un renfort pour la période estivale, et, cette fois, une policière allemande s'est jointe au dispositif dans le cadre de la coopération européenne. « Elle est pleinement associée aux missions des gendarmes, elle participe à la sécurisation du territoire », commente le major Allenet, commandant de la brigade de Beaussais.

## Dissuasion

Ces renforts saisonniers ont la particularité de patrouiller essentiellement à VTT. « Ils sont ainsi au plus près de la population dans la lutte contre les vols à la roulotte et la surveillance des lieux d'affluence estivale », poursuit le major.

Quant à la présence de la jeune policière allemande, le contact avec les visiteurs germanophones s'en trouve facilité « et ils sont nombreux sur nos côtes cet été », conclut le major.



# LES GENDARMES **SORTENT LES MOTOS TOUT-TERRAIN CONTRE LES RODÉOS MOTORISÉS** DANS LA **ZONE PORTUAIRE DU HAVRE**

Une opération coordonnée contre les rodéos motorisés a été menée dimanche 16 août, dans l'après-midi, sur la zone portuaire du Havre. Ce secteur est régulièrement fréquenté par des conducteurs de motos et de quads.

## Des motos tout-terrain utilisées par les gendarmes

Les militaires du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) du Havre ont agi aux côtés du peloton motorisé et de la brigade de Saint-Romain-de-Colbosc. Des agents du service de la sûreté portuaire étaient également présents. Des motos tout-terrain ont notamment été utilisées afin d'accéder aux endroits difficiles à atteindre avec les véhicules habituels.

## Douze personnes contrôlées

Au total, douze personnes ont été contrôlées, ainsi que cinq motos, plusieurs quads, quatre camions utilisés pour transporter les engins et trois voitures.

Les gendarmes ont relevé de nombreuses infractions concernant les équipements de sécurité, l'alcoolémie, l'usage du téléphone au guidon d'une moto, la circulation en sens interdit, les stationnements interdits ou encore la réglementation applicable aux sports motorisés. Cette opération visait à lutter contre les comportements dangereux et à sécuriser la zone portuaire.

# DANS LES HAUTES-ALPES, LA GENDARMERIE DE SERRES PORTE DÉSORMAIS LE NOM DE MARIUS MEYÈRE




Tué par les Allemands en transportant le chef des Forces françaises de l'intérieur des Hautes-Alpes pendant la Seconde Guerre mondiale, un gendarme né à Peipin a désormais son nom associé à la gendarmerie de Serres.

Une émouvante cérémonie s'est tenue à l'entrée de la gendarmerie de Serres, dans les Hautes-Alpes, dimanche 9 août. La Gendarmerie nationale a décidé de donner le nom de Marius Meyère à la brigade de Serres, rendant hommage à l'un des siens dont le destin s'est tragiquement mêlé à celui de la Résistance, quelques jours avant la Libération des Hautes-Alpes. Les responsables de la gendarmerie, le maire de Serres Daniel Rouit et d'autres personnalités étaient réunis autour des enfants et petits-enfants de Marius Meyère, ainsi que de nombreux représentants de la Résistance, dont Norbert Illy, président de l'association du Maquis Morvan auquel appartenait le gendarme Meyère.

Des documents confidentiels

Né à Peipin en avril 1910, Marius Meyère, gendarme à Savournon, est, en ce 8 août 1944, membre de la résistance au sein du Maquis Morvan. Le 8 août 1944 au matin, il répond à la demande de Paul Héraud, alias le commandant Dumont, chef adjoint des Forces Françaises de l'Intérieur (FFI) des Hautes-Alpes de l'amener à Gap sur sa moto. Il transporte des documents confidentiels sur le futur débarquement de Provence. Ils prennent la route de Neffes, du côté de Tallard, mais se retrouvent face à un barrage de huit camions allemands. Meyère présente ses papiers alors qu'un soldat allemand exige de fouiller Paul Héraud, au motif qu'il est anormal qu'un gendarme transporte un civil. Paul Héraud bouscule l'Allemand et s'enfuit à travers les arbres tandis qu'une vingtaine de coups de feu sont tirés dans sa direction. Les Allemands abattent Marius Meyère et jettent son corps dans le fossé.

## La traque des Allemands

Les mitrailleuses allemandes vont tirer pendant près d'une heure et demie, les soldats allemands croyant à une attaque des résistants. Grièvement atteint, Paul Héraud, traqué, tente de rejoindre une maison abandonnée, emportant avec lui les fameux documents secrets qu'il a déchirés en minuscules morceaux pour éviter qu'ils ne tombent aux mains de l'ennemi. Alors qu'il traverse un champ, trois soldats allemands ouvrent le feu. Mortellement atteint au flanc, Paul Héraud parvient dans un dernier geste à jeter au loin les fragments de documents qu'il tenait encore. Il meurt à quelques centaines de mètres de l'endroit où Marius Meyère a été tué. Quatre-vingt-deux ans ans plus tard, en donnant le nom de Marius Meyère à la gendarmerie de Serres, la Gendarmerie nationale perpétue le souvenir d'un homme qui, au péril de sa vie, a accompli sa mission jusqu'au bout.




# ESCROQUERIE

# À LA FAUSSE CONVOCATION DE GENDARMERIE… LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR EXPLIQUE COMMENT ÉVITER LE PIÈGE

La prudence est plus que jamais de mise. Une escroquerie par mail a récemment fait son grand retour, a alerté le ministère de l'Intérieur ce mardi. Il s'agit de l'arnaque à la fausse convocation de la gendarmerie. Les malfaiteurs envoient un courriel semblant émaner des forces de l'ordre ou d'autres organismes officiels, ont indiqué les autorités sur leur site officiel. Les logos imitent ceux de la gendarmerie ou parfois aussi d'Europol ou du ministère de la Justice.

Le message est signé d'une personne présentée comme un haut responsable d'une de ces entités. Le texte affirme à la personne ciblée qu'elle fait l'objet d'une convocation judiciaire dans le cadre d'une affaire de pédopornographie. Pour appuyer leur propos, les auteurs du courriel mettent en avant des articles du Code pénal et du Code de procédure pénale évoquant des dizaines de milliers d'euros d'amende.

## Des signes à repérer

Ils mentionnent même parfois des adresses IP censées être celles de leur interlocuteur. Pour mettre fin à toute procédure, il est proposé au destinataire de régler immédiatement une amende forfaitaire. Dans l'exemple mis en avant par le ministère, cette dernière est d'un montant de 3.150 euros. Des astuces peuvent aider à éviter de tomber dans le piège des cybercriminels.

Il est important de garder en tête que les gendarmes ne proposent jamais ce type de dispositif d'amende. Toute faute d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe doit être considérée comme un élément suspect. L'adresse mail qui a envoyé le message peut elle aussi indiquer qu'il s'agit d'une arnaque. Les communications officielles émanent en effet de comptes se terminant par @interieur.gouv.fr.

# AAMFG

L'AAMFG apporte son experience à tous ses membres.
Vous avez besoin d'aide pour faire face à une situation d'urgence, d'un renseignement, un problème qui touche votre famille (membre ou non), vous pouvez nous contacter directement.
Pour contacter un membre du bureau national, du conseil d'administration ou une de nos antennes :

## LES RESPONSABLES


**Mme Murielle NOEL**
**Présidente Nationale**
13 Route des Planèzes
23400 BOURGANEUF
*muriellenoel@aamfg.fr*
06 87 18 26 67

**Fabienne GOESLIER-CHALLES**
**Vice présidente**
70, rue des Capucins
41200 ROMORANTIN LANTHENAY
*fabiennechalles@aamfg.fr*
06 86 30 17 40

**Christine ROBIN**
**Secrétaire générale**
155, chemin de Baylot
33240 SAINT ANDRE DE CUBZAC
*christinerobin@aamfg.fr*
06 62 63 33 55

**Virginie RODRIGUEZ**
**Responsable entraide**
4E rue du G[al] Audibert 35200 RENNES
*virginierodriguez@aamfg.fr*
06 26 88 06 09

**Marianne BARALE**
86 impasse Héra - Bat C2
83160 LA VILETTE DU VAR
*mariannebarale@aamfg.fr*
06 65 65 39 23

**Christelle PINGEOT**
37 rue du Vélodrome, 87000 LIMOGES
*christellepingeot@aamfg.fr*
06 22 26 60 59

**Anne MARTINEZ**
162 rue de l'Arnel 34070 MONTPELLIER
06 50 49 68 49 - *annemartinez@aamfg.fr*


## POURQUOI ADHÉRER ?

**www.aamfg.fr**

AAMFG
Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie

L'Association d'Aide aux Membres et Familles de la Gendarmerie ne cesse de mener l'essentiel de son activité pour faire progresser les conditions de vie des familles de gendarmes. Animée d'une parfaite volonté et respectueuse de l'éthique d'une institution prestigieuse, l'AAMFG n'entend pas s'immiscer dans la gestion des affaires. Elle apporte un soutien à ses membres dans la gestion de dossiers parfois complexes et difficiles (sur le plan technique et/ou moral).
L'AAMFG s'engage également pour sensibiliser les autorités et l'opinion publique sur les problèmes rencontrés au quotidien. Enfin l'association par votre écoute, la veille menée par nos délégués et leur proximité représente une interface utile pour vous guider, vous orienter au fil des années passées aux côtés d'un gendarme.

Si à ce jour, la naissance de l'association reste marquée du mouvement historique de 2000, si des combats ont d'ores et déjà été gagnés au profit de l'amélioration de la qualité de vie pour tous, ensemble nous seront toujours plus forts et représentatifs de toutes les familles de la Gendarmerie, et ce, sans distinction de catégories de statuts (GAV, sousofficier, ...).
C'est pourquoi nous vous invitons à souscrire ou renouveler votre adhésion annuelle et ainsi de bénéficier au mieux de notre soutien, afin d'être solidaire des personnes dans les situations délicates que nous aidons chaque jour, pour contribuer au développement de notre action au service de la qualité de vie de la famille et lui donner sa juste valeur.

J'adhère à l'AAMFG pour l'année ☐

Nom et prénom : .....

Adresse : .....

.....

Code postal et ville : .....

Téléphone : .....

Portable : .....

E-mail : .....

Cotisation annuelle : 15 € (1)

Don de soutien à l'association : ..... (2)
(montant libre et facultatif)

Total du paiement * (=1 + 2) : .....

Parrainage : .....

Je souhaiterai m'impliquer dans la vie de l'association et accepte des responsabilités départementales au sein de l'AAMFG (candidature soumise à acceptation après instruction de la candidature et détermination des missions possibles).

Merci d'expédier ce bulletin par courrier accompagné devotre paiement à l'adresse suivante :

**AAMFG – Service des Adhésions**
**13 route des planèzes 23400 Bourganeuf**

*par chèque libellé à l'ordre de l'AAMFG